



RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Conseil, accompagnement et mise en œuvre de la stratégie des relations presse & stratégie de communication digitale des Championnats du Monde World Para Athletics – Paris'23.

*Paris 2023 World Para Athletics Championships
8-17 juillet 2023 – Stade Charléty (Paris 13^{ème})*



Sommaire

1. Présentation Générale de la Fédération Française Handisport
2. Présentation des Championnats du Monde World Para Athletics PARIS'23
3. Les objectifs principaux
4. Priorisation des Cibles
5. Les axes de communication possibles
6. Les événements supports
7. Description du besoin
8. Calendrier de la procédure
9. Modalités de réponses à la consultation
10. Contenu des offres
11. Modalités de sélection
12. Annexes



1. Présentation Générale de la Fédération Française Handisport (FFH)

La Fédération Française Handisport (FFH) dénommée en tant que telle depuis le 09 Janvier 1977, a été fondée le 13 Juillet 1963 à Paris et est reconnue d'utilité publique depuis 1983.

Elle a pour objet notamment :

1. L'organisation, le développement, la coordination et le contrôle de la pratique des activités physiques et sportives, au profit des personnes atteintes d'un handicap physique et/ou sensoriel, ainsi que des manifestations inhérentes à cette pratique en France, sur le territoire métropolitain, dans les départements et territoires d'Outre-mer. Pour ce faire, elle s'appuie sur des Comités Départementaux et Régionaux, constitués en associations, ainsi que sur plus de 1400 associations dûment affiliées.
2. La formation et le perfectionnement des cadres techniques, des juges et des arbitres des disciplines sportives au profit des personnes handicapées.
3. La représentation des associations et comités adhérents auprès des pouvoirs publics, des organismes sportifs nationaux et internationaux et la défense de leurs intérêts moraux et matériels.
4. L'incitation à la création d'associations et de comités ainsi que leur promotion.



La Fédération Française Handisport est :

- Membre du Comité Paralympique et Sportif Français
- Membre du Comité National Olympique et Sportif Français
- Membre du Comité International Paralympique

La Fédération Française Handisport contribue à l'égalité des chances dans la pratique physique et sportive, que ce soit en loisir ou en compétition pour toutes les personnes atteintes de handicap physique et/ou sensoriel. Elle revendique trois valeurs essentielles que sont :

La SINGULARITÉ

Il est essentiel de prendre en compte les particularités du pratiquant. Nous l'accueillons pour qu'il puisse bénéficier d'une offre sportive sécurisée et adaptée à ses capacités. En cela, nous nous appuyons sur le principe de compensation des conséquences du handicap, pilier central de la loi dite « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005.

L'AUTONOMIE

Les bienfaits du sport, dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap, permettent de développer ses capacités physiques et d'améliorer son indépendance. Nous accompagnons les pratiquants vers une pratique la plus libre possible.

L'ACCOMPLISSEMENT

L'accomplissement par le sport permet d'améliorer l'estime de soi et de mieux appréhender sa place dans la société. Nous offrons au licencié, selon ses aspirations et son rythme, une implication adaptée au sein du mouvement (performance, plaisir, évasion, santé, convivialité, encadrement, arbitrage...)



2. Présentation des Championnats du Monde World Para athletics PARIS'23 (naming de l'événement non définitif)

Après avoir organisé cette compétition avec succès en 2002 à Villeneuve d'Ascq, puis à Lyon en 2013, la France et sa capitale ont obtenu l'organisation des prochains **Championnats du Monde World Para Athletics (WPA) du 8 au 17 Juillet 2023 à Paris.**

Porté et organisé par la Fédération Française Handisport (FFH), cet événement de portée mondiale se déroulera au **stade Charléty**, théâtre du traditionnel Grand Prix International WPA, le Handisport Open Paris (HOP).

Sous l'égide de l'instance internationale WPA, et confiés à la FFH qui a constitué un Comité d'Organisation des Mondiaux d'Athlétisme Paralympique (COMAP PARIS'23), les prochains Championnats du Monde d'Athlétisme de Paris 2023, seront un événement majeur du calendrier paralympique.

Cet événement marque le retour en France de la deuxième plus grande compétition paralympique internationale après les Jeux, un signal fort à seulement un an des Jeux de Paris 2024.

1 500 athlètes et plus de 800 officiels et membres des staffs, venus de 120 pays, sont attendus sur la piste du mythique stade Charléty, pour 10 jours d'épreuves, ouvertes aux sportifs handisport et sport adapté. Qu'ils soient paraplégiques, déficients visuels, amputés, atteints de paralysie cérébrale, déficients intellectuels ou en situation de handicap psychique, tous participeront pour remporter l'une des 217 médailles d'or décernées.

Côté organisation, près de 2 500 bénévoles, 200 juges et officiels seront présents chaque jour pour faire vivre l'événement et plus de 11 000 repas seront servis quotidiennement.

La FFH et le COMAP souhaitent faire de ces Championnats du Monde PARIS'23 une édition marquante aux standards d'accueil élevés, valorisant une médiatisation amplifiée et une expérience spectateur au plus près des exploits sportifs.



PARIS'23 en chiffres

120 nations

1500 athlètes

800 membres des staff et techniciens

200 juges et officiels

2500 bénévoles par jour

3. Les objectifs principaux

À un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Paris 2023 World Para Athletics Championships, constituera LE rendez-vous déterminant pour l'élite mondiale des athlètes paralympiques et portera plusieurs enjeux majeurs pour le mouvement handisport, l'athlétisme et le paralympisme : particulier :

1/ Faire connaître l'événement et le faire vivre auprès du plus grand nombre

- Convertir les 300 000 billets en vente,
- Présenter le programme des 10 jours de compétition,
- Présenter les épreuves & classifications de manière vulgarisée pour en faciliter la compréhension et les enjeux,
- Présenter les athlètes français mais aussi ceux des nations accueillies pour créer une proximité et un attachement,
- Présenter les animations festives et sportives offertes au public autour de la compétition (Village sportif, RSE et partenaires).

2/ Démontrer le haut-niveau de pratique du para athlétisme

- Démontrer la rigueur et la performance nécessaires à la pratique de haut niveau
- Présenter les spécificités d'entraînements liées au para athlétisme
- Axer la communication autour de la performance et non du handicap



3/ Faire rayonner le handisport à travers cet événement international

- Susciter des vocations, des rêves et des objectifs auprès des personnes en situation de handicap à travers une expérience spectateur unique,,
- Acculturer le grand public francilien et national, à l'athlétisme handisport et plus largement au Paralympisme,
- Accroître la notoriété du handisport auprès des cibles identifiées et contribuer à faire rayonner la pratique sportive pour tous, et ce sur l'ensemble du territoire français
- Assoir le positionnement et le savoir-faire de la FF Handisport dans le « paysage » des organisateurs d'événements internationaux sur le sol français,
- Démontrer l'expertise, la plus-value et la singularité de la FFH dans la proposition de valeur en matière de sport pour les personnes en situation de handicap
- Initier le grand public au para athlétisme à seulement 1 an des Jeux de Paris 2024.

4/ Asseoir l'événement comme organisation responsable

- Soutenir le positionnement RSE de l'événement en axant sur le programme Héritage (Legacy) voulu par la FFH,
- Mettre en valeur le forum de l'emploi : un événement dans l'événement visant à mettre en lien des personnes en situation de handicap et des entreprises pour faciliter l'embauche de ces dernières.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être enrichie d'ici à la tenue de l'événement.



4. Priorisation des cibles

La communication autour de la compétition devra être pensée selon un storytelling global et une ambiance générale cohérente mais permettant de proposer des expériences par cible.

Un des principaux enjeux réside dans la sensibilisation et l'engagement du Grand Public, afin de commercialiser les 300 000 billets disponibles en flux tendus sur les 10 jours de compétitions (2 sessions - une le matin et une en fin d'après-midi) en mobilisant, notamment, les médias (nationaux et internationaux) mais également en définissant une stratégie digitale et d'influence impactante.

➤ **Priorisation des cibles principales :**

1. Famille du Mouvement Handisport
 - Licencié(e)s FFH, FFSA, FFA
 - Bénévoles et supporters
 - Professionnels du milieu handisport

2. Scolaires de la région Île-de-France
 - Etudiants (Associations étudiantes)
 - Ecoles primaires
 - Collèges
 - Lycées
 - Centres aérés et de loisirs Région Ile-de-France

3. Associations handicap françaises
 - APF France Handicap
 - L'APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés)
 - L'AFM Téléthon
 - La Fédération Paralysie Cérébrale France
 - La FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés)
 - Associations sportives de personnes en situation de handicap
 - Établissements spécialisés



4. Grand public :

- Familles franciliennes
- Public du XIIIe arrondissement (proximité avec Charléty)
- Amateurs et fans de sport en général
- Amateurs et fans des grands événements sportifs internationaux
- Individus ayant des sensibilités au handicap et plus globalement aux enjeux sociaux

5. Entreprises :

- Partenaires Handisport
- Prospects Hospi « Places solidaires »
- Pack « RSE »

6. Para athlétisme français et international

- Athlètes présents avec leurs staffs et familles
- Délégations des nations engagées

➤ **Priorisation des cibles de prescripteurs :**

1) Médias nationaux et locaux / sport /santé/ Information :

- Télévision dont diffuseurs potentiels
- Radio
- Presse écrite
- Presse Web
- Influenceurs

2) Mouvement sportif handisport

- Comités régionaux
- Comités Départementaux
- Clubs



- 3) Mouvement sportif général
 - Comité National Olympique et Sportif Français
 - Comité Paralympique et Sportif Français
 - Fédération Française de Sport Adapté
 - Fédération Française d'Athlétisme
 - Paris 2024

- 4) Institutionnels (Collectivités & élus)
 - Ministères
 - Région IDF
 - Départements de la région IDF
 - Villes de Paris et des petite/grande couronnes

5. Les axes de communication possibles

1/ Faire connaître l'événement et le faire vivre auprès du plus grand nombre

- **Qu'est-ce que l'Athlétisme Handisport :** Historique, explications, description.
- **Présentation de l'équipe de France et des têtes d'affiche internationales :** Mise en valeur des athlètes. Leur discipline, leur histoire, leur parcours, leurs objectifs.
- **Expérience spectateur :** Présentation des activités présentes sur les Championnats, présentation du Forum de recrutement, du programme sportif.

2/ Démontrer le haut-niveau de pratique du para athlétisme

- **L'expertise Handisport :** La pratique sportive en situation de handicap nécessite nécessairement une adaptation au plus proche des besoins de chacun. L'expertise de l'entraîneur, du préparateur physique, du



kinésithérapeute, du chercheur... est un enjeu primordial dans la performance de l'athlète. L'adaptation de la pratique repose sur le droit à la compensation, socle de la loi de 2005 dite "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" et outil de construction d'une société inclusive et équitable reposant sur la notion d'égalité des chances.

- **Les classifications Handisport :** Pourquoi deux personnes ayant un handicap différent concourent-elles dans la même catégorie ? Vulgariser ces questions, rendre la compréhension du handisport accessible à tous est primordial pour asseoir le para athlétisme comme sport de haut niveau à part entière.
- **Les coulisses de l'événement :** L'accueil des délégations, les spécificités d'hébergements, les spécificités de transports, l'installation du matériel, les entraînements, la préparation mentale, préparation physique, les interviews des différentes parties prenantes.

3/ Faire rayonner le handisport à travers cet événement international

- **Handisport et ses territoires :** La Fédération française est présente sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer à travers ses comités régionaux, départementaux et ses clubs. La pratique sportive est donc accessible pour toutes et tous.
- **Le matériel Handisport :** Chaque discipline, chaque handicap nécessite un matériel spécifique. Comment choisir son matériel, quel matériel est le plus adapté, où me renseigner, comment le financer ? La réponse à ses questions est un vrai axe de communication pour faciliter la pratique sportive pour tous.



- **Le sport santé :** La pratique d'une activité sportive agit positivement sur les plans physiques et psychiques des pratiquants, et renforce ainsi l'autonomie de la personne.
- **Le e-sport et sport digital :** La Fédération a mis en place depuis 2 ans des cours à distance afin de favoriser la pratique sportive pour tous.

4/ Asseoir l'événement comme organisation responsable

- **Mise en valeur des partenaires :** Les partenaires privés, publics, de longue date ou non, sont un vrai soutien dans la mise en avant du sport pour tous. Il est essentiel de valoriser leurs actions (Sponsoring de la Fédération, des ligues et comités, d'une team, d'un programme, d'un événement, mécénat, sensibilisation de leurs collaborateurs...)
- **L'héritage de l'événement :** Le volet RSE de l'événement et comment en tirer des leçons pour les prochaines organisations ? Le positionnement de la FFH en matière de développement durable. Les Championnats doivent également permettre de faire rayonner le mouvement Handisport et Paralympique, de valoriser les clubs et de favoriser la croissance du nombre de licenciés.

6. Les événements supports

Handisport Open Paris (9/10 juin 2022)

Championnats de France de para-athlétisme (Juin 2023)

Championnat du monde de para-cyclisme (Octobre 2022)

Championnats de France de para-athlétisme indoor (Mars 2023)

Championnats de France mutualisés (Mai 2023)

J-100 : 30 Mars 2023



7. Description du besoin

La présente consultation vise à sélectionner **une ou plusieurs agences partenaire(s) de l'événement Paris'23** en vue de la réalisation de l'objet suivant :

Co-construction de la stratégie des relations presse et stratégie digitale des Championnats du monde Paris 2023 World Para Athletics Championships, organisés du 8 au 17 juillet 2023 par la Fédération Française Handisport et son Comité d'organisation, le « COMAP ».

Les prestations sur lesquelles le(s) candidat(s) devra/devront répondre se décomposent comme ci-dessous :

LOT 1 : CONCEPTION STRATÉGIE DIGITALE & RÉSEAUX SOCIAUX

Réseaux sociaux

À destination principalement du grand public national et international pour susciter l'intérêt et la participation aux championnats.

- Conception de la stratégie de contenu RS en accord avec le positionnement de l'événement et adaptée aux cibles préconisées,
- Planning de diffusion par canal de diffusion français (Instagram, Facebook, LinkedIn ...),
- Planning de diffusion pour réseaux sociaux de la fédération internationale (@ParaAthletics, Facebook : www.facebook.com/paraathletics, Instagram : www.instagram.com/paraathletics, Snapchat et YouTube /Paralympics),
- Étude et analyse des activations,



Site internet

Hébergeur principal de la billetterie, le site internet aura pour objectif d'informer le grand public sur la programmation et les tarifs inhérents à l'événement. Il aura également un objectif de recueil d'informations et délivrera l'ensemble des outils nécessaires à sa médiatisation (Articles, lien d'accréditations, dossier de presse..)

- Conception et développement d'un site internet à destination du public français et étranger,
- Référencement payant et naturel du site internet français (SEO et acquisition),
- Stratégie de contenus (Mots clés, articles...),
- Analyse des KPI du site internet.

Référencement naturel & payant

Essentielle pour la notoriété de l'événement, la stratégie de référencement aura pour objectif de faciliter la recherche d'informations sur l'événement, mais également de favoriser la vente de billets.

- Conception d'une stratégie de référencement SEA et SEO en vue d'accroître la notoriété de l'événement et de favoriser l'achat de billets,
- Rôle conseil en adéquation avec les objectifs et les cibles de l'événement.

LOT 2 : STRATÉGIE DES RELATIONS PRESSE & INFLUENCE

À destination des médias nationaux et internationaux, les relations presse devront avant tout favoriser la notoriété de l'événement à travers l'ensemble des axes de communication liés au milieu Handisport & Paralympique.

- Organiser un ou plusieurs rendez-vous presse entre septembre 2022 et juillet 2023 dont la conférence de l'événement en présence de sportifs,
- Rédaction et diffusion des communiqués et/ou alertes médias (français et anglais),
- Relance des journalistes,
- Mise en place d'un service de presse digitalisé sur le site de l'événement,



- Réalisation du Dossier de Presse de l'événement (rédaction, illustration, traduction anglaise – hors impression),
- Co-gestion de l'accueil médias des sollicitations médias et de l'espace presse durant l'événement (Environ 500 médias, photographes compris),
- Co-Gestion des emplacements et planning photographes sur l'événement,
- Rédaction du Guide médias français/anglais,
- Rédaction du plan médias en français et anglais,
- Gestion des accréditations médias
- Reporting mensuel des retombées médias (outil de veille médias à la charge du prestataire),
- Être force de propositions pour des activations complémentaires influence & e-réputation.

Chaque lot fera l'objet d'une attribution unique, étant précisé qu'un même candidat pourra faire des offres sur les deux lots et être attributaire de tout ou partie.

Un candidat pourra, sous sa pleine et entière responsabilité, recourir à des entreprises sous-traitantes dont l'identité, les références et le champ d'intervention devront cependant être précisément documentés dans son offre et dont l'intervention devra en tout état de cause avoir été expressément approuvée par le COMAP PARIS'23 et la FFH.

Votre interlocuteur privilégié sera la responsable de communication de l'événement.

Avec validation au préalable des besoins et avec l'accord des différentes parties prenantes, l'attributaire pourra disposer des coordonnées des sportifs de l'équipe de France pour enclencher des relations presse et du contenu web tout au long de l'année, et ce, jusqu'à date de l'événement.



8. Calendrier de la procédure

Le calendrier de la procédure de consultation est le suivant :

- Déploiement du règlement de la consultation : **22 Avril 2022**
- Réception des propositions au plus tard : **15 mai 2022**
- Si nécessaire, une soutenance orale des candidats short-listés pourra être organisée (présentation de l'offre du candidat + questions et réponses – durée 1 heure environ) : **24 mai 2022**
- Décision et information aux candidats retenus et non-retenus : **14 juin 2022**
- Mise en activation du partenariat et début de la collaboration : **1^{er} juillet 2022**

NB : L'équipe PARIS'23 se réserve la possibilité de faire évoluer tout ou partie du calendrier de la procédure et en informera les candidats, le cas échéant. Une phase de négociation restreinte, avec le ou les candidats, pourra, selon sa durée, décaler d'autant le calendrier prévisionnel de la consultation.

Le contrat sera souscrit pour une durée ferme de 12 mois à compter du **01/07/2022** et prendra fin le **31/07/2023**.

9. Modalités de réponses à la consultation

Les candidats sont invités à répondre à l'appel à candidatures en fournissant une offre globale ou par lot, explicitant précisément la proposition de l'agence ou du prestataire candidat, à envoyer à l'adresse : c.foret@handisport.org. La réponse à la consultation devra être retournée pour le **15 mai 2022** au plus tard.

Toute question concernant le contenu du présent cahier des charges devra être envoyée à l'adresse suivante : c.foret@handisport.org avant le **6 mai 2022**. La FFH et le COMAP PARIS'23 s'efforceront de répondre aux questions ainsi posées avant le **11 mai 2022**



10. Contenu des offres

- Les références du candidat sur ce type de mission
- La compréhension des enjeux
- L'accompagnement proposé et la méthodologie de travail
- La proposition de concept stratégique
- Une approche budgétaire détaillée en tiroirs pour chaque lot
- Une proposition de retroplanning
- Les ressources humaines opérationnelles dédiées au projet
- Des propositions de pistes avec quelques simulations affichage, posts RS, merchandising etc.

Les propositions des candidats devront être simples, économiques et démontrer de manière claire et concise l'aptitude de l'entreprise à répondre aux besoins exprimés dans la présente consultation.

Chaque offre doit être rédigée en langue française et doit être datée et signée par le représentant de l'entreprise candidate dûment habilitée à cette fin. Chaque offre doit être exprimée de manière ferme, irrévocable, inconditionnelle et pour une validité de 60 (soixante) jours à compter de la date de sa remise.

11. Modalités de sélection

Le Comité d'organisation des Championnats du Monde PARIS'23 organise sa consultation selon une procédure ouverte, transparente et non discriminatoire, dans le respect des règles de la concurrence.

La FF Handisport et le COMAP PARIS'23 seront particulièrement attentifs à la compréhension par les candidats des enjeux stratégiques liés à la spécificité handisport, à leur adaptabilité au fonctionnement événementiel et sportif de la structure, ainsi qu'aux profils de l'équipe opérationnelle proposée.

Les offres remises par les candidats seront examinées par une commission de la FF Handisport et du COMAP dont la composition sera arrêtée en temps utiles par les élus du COMAP. La commission mènera la procédure de consultation,



évaluera et classera les offres conformément aux principes exposés ci-après. Elle est investie du pouvoir de déclarer la consultation infructueuse. Toute offre dont le contenu n'est pas conforme à l'objet et/ou aux conditions de la consultation pourra être qualifiée de non-conforme par la commission chargée d'examiner les offres.

Après élimination des dossiers irrecevables ou non-conformes, la commission, si elle ne déclare pas la consultation infructueuse à ce stade, pourra opérer si elle l'estime nécessaire, une pré-sélection des 3 meilleurs dossiers en appliquant aux offres les critères de sélection et de notation suivant :

- Qualification et expérience professionnelle du candidat (20 %) ;
- Prix (30 %) ;
- Compréhension du besoin et du contexte du projet (20 %) ;
- Qualité de la proposition et respect des spécificités du règlement de la consultation (20 %).
- Démarche RSE de l'entreprise/Agence (10%)

S'il y a lieu, les candidats seront invités à soutenir leur candidature devant la commission le **24 mai 2022**. Elle pourra entendre les candidats ayant présenté une offre recevable, dans les limites de ceux présélectionnés le cas échéant. La note ainsi obtenue par les candidats sera provisoire et pourra être révisée à la hausse ou à la baisse à l'issue de la soutenance dans les conditions énoncées ci-après.

Au terme de la consultation, et en fonction des offres soumises, la FF Handisport et le COMAP PARIS'23 se réservent le droit de :

- Ne pas retenir de candidat
- Mettre un terme à la consultation à tout moment
- Déclarer la consultation infructueuse puis : soit lancer une nouvelle consultation, soit négocier de gré à gré avec un ou plusieurs candidats en vue de lui/leur confier, en partie ou en totalité, les prestations, soit, sans motif particulier et sans possibilité de recours, décider souverainement de mettre un terme à la procédure d'appel à candidature engagée.



12. Annexes

- Lien site internet [Handisport.org](https://handisport.org) | Site officiel de la Fédération Française Handisport
- Lien site internet World Para Athletics [Para Athletics \(formerly IPC Athletics\) News & Events \(paralympic.org\)](https://www.paralympic.org/Para-Athletics)
- Site internet du Handisport Open Paris : www.handisport-open-paris.org
- Accès à la photothèque Athlétisme : <https://www.flickr.com/photos/athlehandi/>

Confidentialité : Le candidat devra respecter la plus stricte confidentialité de tout document et/ou toute informations relatives aux stipulations de la consultation, et ce, dès réception de la consultation par le candidat et sans limitation de durée. Tout candidat manquant à cette obligation de confidentialité pourra être exclu de la consultation. Le candidat s'oblige à faire respecter cette obligation par l'ensemble de ses salariés et intervenants de quelque nature qu'ils soient, permanents ou occasionnels et, notamment, sans que cette liste soit limitative, à ses conseillers et sous-traitants.